

Sainte-Catherine et Saint-Urbain, et de faire rapport au sujet des réfections requises.

—Il est

Résolu: Qu'un rapport soit présenté au Conseil, recommandant que les montants suivants soient placés au crédit des trottoirs permanents ci-après mentionnés, savoir :

Angle Sud-est des rues du Havre et d'Youville . . .	\$107 43
McGill, place d'Youville jusqu'à la rue Youville . . .	49 39
Avenue Laval, du No 264 jusqu'au No 266 . . .	10 69
Saint-Norbert, du No 96 jusqu'au No 102 . . .	86 56
Lusignan, du No 126 jusqu'au No 140 . . .	20 00
Saint-Martin, No 241 . . .	9 50
Island, No 240 . . .	3 87
Avenue du collège McGill, No 68 . . .	9 13
Rue Berri, du No 663 jusqu'au No 761, et du No 642 jusqu'au No 760 . . .	800 00
Rue Roy, de la rue Saint-Denis jusqu'à la rue Cadieux . . .	82 33
	\$1 178 90

et d'en opérer le virement du crédit voté pour la construction des trottoirs permanents suivants :

Saint-Nicolas, des deux côtés de la rue des Commissaires et de la rue Saint-Paul, et de la rue Saint-Paul jusqu'à la rue Saint-Sacrement . . .	071 66
Rue McGill, No 147 . . .	35 77
Rues Cadieux et Vitré, et avenue de l'Hôtel de Ville . . .	49 39
Rues Cadieux et Vitré, et avenue de l'Hôtel de Ville . . .	10 69
Côté Sud de la rue Saint-Antoine, de la rue Dominion jusqu'à la rue Fulford . . .	86 56
Saint-Antoine, côté Sud, depuis la rue Dominion, jusqu'à la rue Fulford . . .	20 00
Rue du Grand Tronc, côté nord, de la rue Ropery jusqu'au No 501 . . .	9 50
Avenue Lorne, des deux côtés, de la rue Milton jusqu'à la rue Prince-Arthur . . .	3 87
Rue Saint-André, côté Est, de la rue DeMontigny jusqu'à la rue Sherbrooke . . .	9 13
Rue Saint-Hubert, côté Est, de la rue Cherrier jusqu'à la rue Roy . . .	300 00
Rue Roy, côté Sud, de la rue Berri jusqu'à la rue Saint-Denis . . .	380 00
Rue Cadieux, de la rue Vitré jusqu'à l'avenue de l'Hôtel de Ville . . .	120 00
	82 33
	\$1 178 90

Résolu: Qu'un rapport soit présenté au Conseil recommandant que soit approuvée la liste des propriétaires qui ont droit d'être payés de leurs indemnités en vertu de la loi des Expropriations Annuelles et de ses amendements.

Ajournement.

J.-H. DILLON,
Secrétaire.

COMMISSION DES MARCHES

Compte rendu de l'assemblée du 18 août.

Sont présents : MM. les échevins Lévy, président, Couture, Ricard, Paquin, Robillard et Turner.

—Soumises les soumissions suivantes pour la location de l'étal 37 du Marché Bonsecours, savoir :

J. D. Brouillette, offrant . . .	\$11.00 par mois
A. Sévigny, offrant . . .	11.00 par mois
Max. Papineau, offrant . . .	11.00 par mois
W. Robert, offrant . . .	11.25 par mois

Les trois dernières personnes offrant de payer les arrérages de loyer d'us sur l'étal en question,

Résolu: Sur proposition de M. l'échevin Couture, il est

et conditions spécifiées dans sa soumission.

—Soumise une lettre de M. Nap. Lacroix, locataire de l'étal 22 du Marché Bonsecours, demandant la permission de remettre son étal à la Ville.

Résolu: D'acquiescer à sa demande.

—Soumises les soumissions suivantes, pour la location de l'étal 22 du Marché Bonsecours, savoir :

Dame Jos. Moss, offrant . . .	\$1.50 par semaine
Georges Saulnier, offrant . . .	1.50 par semaine

Résolu: De référer ces soumissions au surintendant, afin qu'il prenne information sur ces personnes, et loue ledit étal aussi avantageusement que possible.

the kiosk at the cabstand, cor. St. Catherine and St. Urbain streets, and report as to the repairs required.

—It was

Resolved: That a report be made to Council recommending that the following amounts be credited to the undermentioned permanent sidewalks:

S. E. cor. Port and Youville street . . .	\$107 43
McGill, Place d'Youville to Youville street . . .	49.39
Laval avenue, 264 to 266 . . .	10 69
St. Norbert, 96 to 102 . . .	86 56
Lusignan, 126 to 140 . . .	20 00
St. Martin, 241 . . .	9 50
Island, 240 . . .	3 87
McGill College avenue, 68 . . .	9 13
Berri 663 to 761 and 642 to 760 . . .	800 00
Roy, St. Denis to Cadieux . . .	82 33
	\$1,178.90

and varied from the appropriations voted for the following permanent sidewalks:

St. Nicholas, both sides Commissioners to St. Paul, and St. Paul to St. Sacrement . . .	\$71 66
McGill No. 149 . . .	35 77
St. Peter 89 to 93 . . .	49 39
Cadieux, Vitre street and City Hall avenue . . .	10 69
Cadieux, Vitre street, and City Hall avenue . . .	86 56
St. Antoine, south side, Dominion to Fulford . . .	20 00
St. Antoine, south side, Dominion to Fulford . . .	9 50
Grand Trunk, north side, from Ropery No. 501 . . .	3 87
Lorne avenue, both sides, Milton to Prince Arthur . . .	9 13
St. André, east side, DeMontigny to Sherbrooke . . .	300 00
St. Hubert, east side, Cherrier to Roy . . .	380 00
Roy, south side, Berri to St. Denis . . .	120 00
Cadieux, Vitre street, City Hall avenue . . .	82 33
	\$1,178.90

Resolved: That a report be made to Council recommending that the list of proprietors entitled to expropriation under the "Annual Expropriation" law, and its amendments, be approved.

Adjourned.

J. H. DILLON,
Secretary.

MARKET COMMITTEE

Report of Meeting held the 18th. of August.

Present : Ald. Lévy, chairman, Couture, Ricard, Paquin, Robillard and Turner.

—Submitted the following tenders for renting stall No. 37 in Bonsecours Market, St. Paul street, to wit :

J.-D. Brouillette, offering . . .	\$11.00 per month
A. Sévigny, offering . . .	11.00 per month
Max. Papineau, offering . . .	11.00 per month
W. Robert, offering . . .	11.25 per month

As the three last named offer to pay the arrears due for rent of said stall, it was

On motion of Ald. Couture

Resolved: That said stall be rented to Mr. W. Robert for the price and under the conditions mentioned in his tender.

—Submitted a letter from Mr. Nap. Lacroix, lessee of stall No 22 in Bonsecours market, asking to be allowed to remit his stall to the City.

Resolved: To acquiesce in his request.

—Submitted the following tenders for renting stall No. 22 in Bonsecours market, to wit :

Dame Jos. Moss, offering . . .	\$1.50 per week
Georges Saulnier, offering . . .	1.50 per week

Resolved: To refer said tenders to the superintendent so that he may enquire into the standing of the tenderers, and to rent said stall for the best advantage of the City.